

**Projet de déclaration finale de Venise sur le développement de synergies positives
entre les initiatives sanitaires mondiales et les systèmes de santé**

Venise (Italie) 23 juin 2009

Nous, participants au dialogue de haut niveau sur le développement de synergies positives entre les initiatives sanitaires mondiales et les systèmes de santé, réunis à Venise (Italie) le 23 juin 2009 :

1. **Saluons** l'effort mené par plusieurs partenaires sous l'égide de l'OMS pour promouvoir des interactions optimales entre les initiatives sanitaires mondiales et les systèmes de santé des pays, et reconnaissons l'importance qu'il y a à développer des synergies positives afin d'obtenir de meilleurs résultats, plus équitables, en matière de santé et d'accroître le rendement des ressources investies.
2. **Reconnaissons** que l'impact des initiatives sanitaires mondiales sur les résultats sanitaires et les systèmes de santé, bien que variable, a été positif dans l'ensemble et a effectivement contribué à appeler l'attention sur les insuffisances des systèmes de santé.
3. **Nous félicitons** des conclusions du rapport de synthèse¹ et des recommandations préliminaires du groupe d'universités, de représentants de la société civile et d'exécutants qui participent à l'effort visant à développer des synergies positives, et convenons qu'il est nécessaire :
 - i) de donner à l'action en faveur du renforcement des systèmes de santé l'ambition, l'ampleur, la rapidité et les ressources accrues qui caractérisent les initiatives sanitaires mondiales ;
 - ii) de fixer des objectifs et des indicateurs clairs pour le renforcement des systèmes de santé ;

¹ World Health Organization, Maximizing Positive Synergies Collaborative Group. An assessment of interactions between Global Health Initiatives and country health systems. Lancet, 2009; 373:2437-63.

- iii) de promouvoir la capacité des pays à mettre en place des processus de planification nationale solides et à mieux aligner les ressources sur les processus de planification nationaux ;
- iv) de promouvoir une participation utile des organisations de la société civile à la gouvernance des systèmes de santé et à la fourniture des services de santé ;
- v) d'améliorer la prise de décision fondée sur des données factuelles en matière de santé en développant la capacité des pays à produire et utiliser des connaissances.

4. **Insistons** sur la nécessité de poursuivre la recherche afin d'orienter les politiques et les actions menées et recommandons qu'une action reposant sur des données probantes soit poursuivie avec les partenaires appropriés afin de renforcer les dimensions spécifiques des systèmes de santé et leur interaction avec les initiatives sanitaires mondiales, y compris, mais pas exclusivement, en ce qui concerne les personnels de santé, les systèmes d'information sanitaire, l'accès aux médicaments essentiels, la gestion de la chaîne logistique, la gouvernance, un financement et des infrastructures prévisibles, durables et équitables, en vue d'améliorer les résultats en matière de santé, y compris de santé de la mère et de l'enfant.
5. **Reconnaissons** l'urgente nécessité de développer et de renforcer les personnels de santé grâce à une amélioration de l'enseignement et de la formation et à des stratégies visant à soutenir et fidéliser toutes les catégories de personnels de santé.
6. **Reconnaissons** l'importance d'une action nationale et mondiale plus concertée concernant les déterminants plus larges de la santé, y compris, mais pas exclusivement, la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes et la stabilité sociale.
7. **Convenons** que les communautés jouent un rôle central et qu'il est important de développer leur capacité de contribuer à la planification et à la mise en oeuvre des services de santé.
8. **Soulignons** que des politiques et des plans nationaux de soins de santé primaires dirigés par les pays et soutenus selon les besoins par les partenaires de l'aide au développement sont une condition indispensable à des améliorations durables en matière de santé.

9. **Encourageons** tous les partenaires du développement à limiter encore les doubles emplois et la fragmentation grâce à un alignement plus efficace des processus de planification et de l'affectation des ressources sur les systèmes de santé des pays et à une harmonisation continue.
10. **En appelons** à l'Organisation mondiale de la Santé, eu égard à son rôle normatif et fédérateur, à travailler avec les partenaires afin de renforcer l'appui technique aux pays et l'alignement en ce qui concerne la mise en oeuvre de politiques et de plans de renforcement des systèmes de santé adaptés à la situation et dirigés par les pays.
11. **En appelons** à tous les gouvernements nationaux et aux partenaires du développement pour qu'ils mobilisent les ressources supplémentaires requises par les moyens existants et des moyens novateurs en vue d'accélérer et de soutenir le renforcement des systèmes de santé, y compris dans le cadre d'activités concernant des maladies particulières, pour atteindre un objectif commun – celui de sauver des vies et d'améliorer la santé de tous les peuples.